



**Clio. Femmes, Genre, Histoire**

21 | 2005  
Maternités

---

## *Maternitas* dans la tradition latine

Paul TOMBEUR

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/clio/1454>

DOI : 10.4000/clio.1454

ISSN : 1777-5299

### Éditeur

Belin

### Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2005

Pagination : 139-149

ISBN : 2-85816-781-8

ISSN : 1252-7017

### Référence électronique

Paul TOMBEUR, « *Maternitas* dans la tradition latine », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 21 | 2005, mis en ligne le 01 juin 2007, consulté le 24 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/clio/1454> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/clio.1454>

---

Ce document a été généré automatiquement le 24 avril 2022.

Tous droits réservés

---

# Maternitas dans la tradition latine

Paul TOMBEUR

---

- 1 Toute recherche sur les concepts et les idées est d'abord une recherche sur les mots qui sont susceptibles de les refléter. Le mot est toujours premier. Le sens ne peut s'observer que dans un second temps. Dans cette perspective, les absences d'attestations de certains mots sont d'importance capitale et il importe d'examiner avec la plus grande minutie quand les mots apparaissent et comment ils évoluent. Sans doute est-il possible que certaines réalités existent et soient vécues sans qu'il y ait des mots pour les dire. Encore faut-il constater la chose et s'abstenir en la matière de toute désinvolture.

Enquête dans les dictionnaires et les encyclopédies

- 2 Le chercheur francophone d'aujourd'hui ouvrira son Gaffiot – et les chercheurs d'expression non francophone prendront des outils du même type, comme le Lewis-Short pour les anglophones ou le Georges pour les germanophones ou encore, pour m'en tenir à ces trois entités linguistiques, le Castiglioni-Mariotti pour les italiens. *Maternitas* ne figure dans aucun de ces dictionnaires. L'*Oxford Latin Dictionary* qui ne retient que les auteurs antiques et ne reprend que les seules citations faites par des auteurs chrétiens de textes antiques, ne mentionne pas non plus le lemme *maternitas*, pas plus que l'imposant *Thesaurus linguae latinae* pour lequel la date limite se situe généralement au VI<sup>e</sup> siècle. En dehors des œuvres aux dates problématiques, Isidore de Séville, mort en 636, représente de fait un terme. Le rôle important joué par Isidore pour la transmission de la culture latine lui a donné une place particulière pour toute histoire du vocabulaire latin. L'entrée lexicale en question est tout aussi absente du *Lexicon totius latinitatis* de Forcellini.
- 3 Le *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens* d'Albert Blaise n'atteste pas, lui non plus, le lemme *maternitas*, pas plus que le *Glossary of Later Latin to 600 A.D.* d'Alexander Souter. Voilà donc établi un premier point pour notre enquête : le latin jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle ne connaît pas le mot *maternitas*. D'emblée nous devons dès lors nous tourner vers ce que l'on peut appeler comme un second moyen âge, celui qui se situe après la grande période patristique que clôture Bède le Vénérable, grand transmetteur de textes et d'idées, mort en 735. La *Clavis Patrum Latinorum* du Père Eligius Dekkers s'arrête d'ailleurs à la mort de Bède.

- 4 Le *Lexicon Latinitatis Medii aevi* d'Albert Blaise atteste l'entrée *maternitas* de manière assez particulière en retenant tout d'abord *maternitas* « maternité (d'une église-mère) », dont il a trouvé l'attestation dans une bulle du pape Calixte II (XII<sup>e</sup> siècle), et ce, d'après le *Glossarium mediae et infimae latinitatis* de Du Cange qui ne signale pas d'autre emploi de ce mot. L'autre attestation est *Maternitas* (abusivement distinguée comme entrée lexicale et écrite avec une majuscule). Il y est renvoyé à la *Maternitas Beatae Mariae Virginis*, c'est-à-dire à la fête liturgique du 11 octobre instituée par Pie XI en 1931 à l'occasion du quinzième centenaire du concile d'Ephèse de 431. Il faut, en effet, savoir que dans le dictionnaire médiéval d'Albert Blaise, on rencontre des attestations qui correspondent au langage théologique tridentin et post-tridentin, et même à certains emplois datant du concile Vatican II qui se termina en 1965. C'est dire combien, de façon générale, il importe toujours de lire les introductions des dictionnaires pour savoir comment ils ont été conçus, quelle est la méthode suivie et quelles sont les limites chronologiques de la documentation. Quant au *Mediae Latinitatis Lexicon minus* de J.F. Niermeyer, spécialement conçu pour les historiens, il ne relève pas l'emploi de *maternitas*.
- 5 Si l'on consulte les divers dictionnaires nationaux élaborés depuis la fin de la première guerre mondiale dans le cadre du projet d'un *Novum Glossarium mediae et infimae latinitatis*, on trouve des informations portant sur la période du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. Le terme est absent du *Latinitatis Italicae Medii Aevi Lexicon* qui va de la fin du V<sup>e</sup> jusqu'au début du XI<sup>e</sup> siècle. Il en va de même pour le dictionnaire danois ou yougoslave. Le dictionnaire anglais cite comme attestations du XII<sup>e</sup> siècle Pierre de Blois et Osbern de Gloucester ; le hongrois donne des attestations du XIII<sup>e</sup> ; le néerlandais cite le XV<sup>e</sup> et le polonais, le XV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle. Quant au *Novum Glossarium Mediae Latinitatis* qui a publié en 1959 le fascicule *Ma*, il fournit les interprétations 'maternité' et 'qualité d'une église cathédrale'. Pour la première, nous trouvons une attestation d'un moine de Fulda du nom de Paul dans la *Vita Erhardi* datée de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, une de Gerhoh de Reicherberg (+ 1169), ainsi que celle due à une moniale ayant écrit vers 1056. Pour la seconde interprétation, nous trouvons deux textes romains, l'un de 1121, l'autre, celui signalé par le Du Cange, à savoir une bulle de Callixte II de 1122. L'attestation la plus ancienne au sens de maternité serait donc du début de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Ce qui est prégnant dans tous les emplois qui ne concernent pas la Vierge Marie, c'est que l'idée qui prévaut est celle de maternité spirituelle.
- 6 Il est aussi intéressant d'examiner les travaux lexicographiques élaborés au moyen âge même. Je me contenterai de citer les fameuses *Derivationes* d'Huguccio de Pise (+ 1210) dont l'édition critique vient de paraître. Sous l'entrée *matros*, présentée comme terme grec, l'auteur médiéval signale les divers dérivés : *mater... matercula... maternus... maternalis... unde hec maternitas -tis et hec maternalitas* et bien d'autres mots encore. L'entrée grecque d'Huguccio devrait correspondre à l'adverbe *matrôs* qui est attesté sous cette forme dorienne chez Pindare. Le *Dictionarius* du chartreux Firmin le Ver, achevé en 1440, classe sous l'entrée *mater* notamment le dérivé *maternitas* pour lequel il donne sa traduction en français médiéval « amour de mère » ; *maternalitas* est pour lui un synonyme de *maternitas*.
- 7 Arrêtons là la mention des divers dictionnaires nationaux et médiévaux. Le constat d'absence, de non relevance ou de rareté est suffisamment clair pour la période envisagée. Le comité belge a publié pour sa part un *Thesaurus Linguae Scriptorum Operumque Latino-Belgicorum Medii Aevi* pour la période du VII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle et *maternitas*

n'y apparaît pas. Il y a un autre instrument de travail des plus utiles et qui est généralement ignoré, à savoir la *Revised Medieval Latin Word-List from British and Irish Sources* publiée avec un supplément en 1980 (et diverses fois réimprimée depuis), œuvre remarquable de R.E. Latham. Pour les sources en question, l'auteur a relevé les emplois suivants : « *maternitas, maternity post 1300 ; (title) circa 1380* ». On est donc renvoyé là au XIV<sup>e</sup> siècle.

- 8 Dernier instrument lexical qu'il faut citer : le *Lexique de la Prose Latine de la Renaissance*, publié par René Hoven en 1994. Ce lexique contient le terme *maternitas* qui y est doté d'un astérisque, ce qui signifie 'déjà latin « médiéval »'. L'attestation donnée renvoie à Robert Gaguin (1433-1501). Il y a là l'indice d'une rareté manifeste de l'emploi de ce mot.
- 9 On constate que les différents dictionnaires français-latin comportent l'entrée 'maternité', mais ils se sentent forcés, dans la ligne antique, de le traduire notamment par une périphrase, tels *maternus animus* ou *maternum nomen*.
- 10 Sans doute est-il intéressant de se demander si des grandes entreprises encyclopédiques concernant la pensée chrétienne de façon générale ont cru bon de consacrer des articles particuliers au terme sinon au concept de maternité. L'imposant *Dictionnaire de Théologie Catholique*, qui demeure un instrument de première importance, ne comprend dans son index aucune mention de 'maternité'. Il est à noter que le tome X,1 où aurait pu paraître le terme 'maternité' date de 1928 et nous avons noté plus haut que la fête de la maternité de Marie a été créée en 1931. C'est l'occasion de souligner combien il importe toujours de tenir compte du vécu liturgique. Pour la civilisation médiévale, la liturgie reflète la vie au quotidien ; elle marque les jours et les heures, et tout ce qu'elle véhicule comme idées est de première importance. Cette remarque est valable également pour une large part de la société occidentale jusqu'au troisième quart du XX<sup>e</sup> siècle.
- 11 Le *Dictionnaire de Spiritualité* contient le terme 'maternité' dans ses Tables Générales et renvoie à deux articles, l'un concernant la « vocation chrétienne de la femme » (publié en 1964), où l'on souligne que « la maternité en Israël est ennoblie par la promesse du Messie » (V, c.145), l'autre (paru en 1980) consacré à la Vierge Marie, qui est plus explicite puisqu'un paragraphe retient les notions de « sexualité, féminité, maternité, virginité » dans l'Ancien Testament et qu'un autre est consacré à « la maternité de Marie » et aux « présages de maternité douloureuse » (X, c.410 et c.416 à 418). On aura remarqué que si le *Dictionnaire de Spiritualité* a vu la parution de son premier fascicule en 1936, les volumes cités pour le terme 'maternité' datent d'après le Concile Vatican II (1962-1965). Il n'en demeure pas moins que ce que nous avons relevé est finalement peu de chose. L'encyclopédie *Catholicisme*, au tome VIII publié en 1979, retient deux entrées : 'Maternité divine (de Marie)' et 'Maternité spirituelle (de Marie)'.
- 12 Que dit le *Dictionnaire historique de la langue française* publié sous la direction d'Alain Rey ? « Maternité n.f. est emprunté (v. 1460) au dérivé latin médiéval *maternitas* « qualité de mère » (v. 1300 ; dès 1122 en parlant de l'Église), formé sur le modèle de *paternitas* (paternité) et *fraternitas* (fraternité) ». On retrouve donc ici l'attestation du pape Calixte II que j'ai mentionnée. Ces informations figuraient quasi telles quelles dans le *Trésor de la langue française* (tome XI, 1985).

Enquête dans les bases de données textuelles et dictionnaires

- 13 Il faut nous tourner désormais vers les bases de données textuelles et dictionnaires pour confronter les résultats obtenus par la consultation des dictionnaires aux données

informatisées. Une enquête de ce type doit commencer aujourd'hui par le répertoire de mots latins le plus vaste que nous ayons à notre disposition, puisqu'il va des débuts de la littérature latine jusqu'en 1965, le terme précisément du second concile du Vatican. Ce répertoire, contenant plus de 63 millions de formes et près de 555.000 formes différentes, présente notamment l'avantage unique d'indiquer de manière précise le siècle où apparaît chacun des mots en notant si ce siècle est certain ou douteux, s'il représente une date limite (*terminus ad quem*) ou si même cette date limite est incertaine. Il s'agit du *Thesaurus formarum totius latinitatis a Plauto usque ad saeculum XXum* publié en 1998 sous forme d'un livre et d'un CD complémentaire qui permet précisément toutes les interrogations voulues portant essentiellement sur les grandes périodes de la latinité (antiquité, époque patristique, moyen âge et latinité récente), sur les auteurs, les œuvres et les siècles.

- 14 La reproduction de la réponse obtenue à l'écran montrerait que l'on peut également prendre connaissance du titre de l'ouvrage et de l'étendue de celui-ci. On jugera, en effet, différemment une fréquence donnée selon le nombre de mots que représente une œuvre. De plus un mémento rattaché au titre permet de connaître des éléments bibliographiques. La première attestation renvoie à une œuvre du IX<sup>e</sup> siècle. Le texte concerné est celui du fameux irlandais Jean Scot qui a traduit l'ensemble de l'œuvre grecque du Pseudo-Denys l'Aréopagite. Il faut ensuite attendre le XII<sup>e</sup> siècle pour constater 3 emplois dans la correspondance adressée à Hildegarde de Bingen, 1 emploi chez Jean de Würzburg, 1 dans une œuvre attribuée de manière douteuse à Hugues de Saint-Cher. Vient ensuite la période du XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle avec surtout saint Thomas d'Aquin (14 emplois), puis Raymond Lulle (2), et de là on saute au XX<sup>e</sup> siècle avec les 4 emplois du Concile Vatican II.
- 15 La première apparition de *maternitas* figure donc dans une traduction faite à partir du grec dans une œuvre très célèbre pour l'histoire de la mystique et de l'influence néoplatonicienne en Occident, le *De divinis nominibus*, 'Les noms divins', au chapitre IV.<sup>1</sup> Le *Thesaurus Pseudo-Dionysii Areopagitae. Versiones latinae cum textu graeco* (que nous avons publié en 1995) permet de retrouver immédiatement cet 'hapax legomenon' et son original grec : la forme accusative *maternitatem* traduit le grec 'tèn mètrida' et est mise en rapport avec l'entrée lexicale *paternitas*.
- 16 Le néologisme ainsi créé par Jean Scot vers 858 ne correspond pas au décalque 'maternité', mais à 'terre maternelle', 'terre natale'. Le sens du mot grec original 'mètris, -idos' attesté chez Platon et chez Plutarque et demeuré rare, est « terre natale », tout comme son parallèle 'patris, -idos' qui signifie, comme adjectif, « des ancêtres », et, comme substantif, « terre des ancêtres, patrie ». Le type de décalque effectué par Jean Scot ne se retrouve pas chez les autres traducteurs – ce qui s'observe immédiatement pour les traductions allant du IX<sup>e</sup> siècle à la Renaissance italienne représentée par Ambroise Traversari, et ce, grâce à la version gréco-latine de notre Thesaurus du Pseudo-Denys. Pour la formule grecque 'sèmainein (...) tèn mètrida dia tès patridos', là où Jean Scot traduit 'significare (...) maternitatem per paternitatem', apparaissent les traductions suivantes : Hilduin (830-835) : *significare (...) maternam pro paterna* ; Jean Sarrazin (1167) : *significare (...) maternum solum per patriam* ; Robert Grosseteste (vers 1235) : *significare (...) prouinciam per patriam* ; Ambroise Traversari (1436) : *maternam humum per patriam exponere*.
- 17 Toutes les traductions latines suivant Ambroise Traversari utilisent ce même type d'expression : *materna humus*, *materna patria* ou *maternum solum*. L'emploi particulier de

*maternitas* par Jean Scot semble bien être demeuré enfoui. La réapparition du terme, qui en est une nouvelle création, se situe au XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle. Cette période marque clairement un tournant ; la femme y apparaît présente d'une manière nouvelle, particulièrement grâce à l'amour courtois et à la littérature cistercienne, qui commente largement et magnifie par ce fait même le Cantique des Cantiques. Un nouveau langage se développe que ce soit dans la théologie ou dans l'ensemble de la littérature.

- 18 Quasi toutes les attestations que nous a fournies le *Thesaurus formarum totius latinitatis* peuvent être retrouvées au sein de leurs contextes, avec des références précises et les indications bio-bibliographiques qui accompagnent chaque auteur et chaque œuvre citée, dans la base de données textuelles intitulée *Library of Latin Texts* (CLCLT)<sup>2</sup>. S'y trouve (mais sans l'original grec comme dans le Thesaurus mentionné ci-dessus) le texte du *De divinis nominibus* de Jean Scot.
- 19 À partir du XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle on assiste à une nouvelle création du terme *maternitas* et cette fois pour désigner sous une forme ou une autre l'idée de maternité. Les attestations des lettres adressées à Hildegarde de Bingen font clairement apparaître ce qui suit. Dans la lettre 91 qu'a envoyée l'abbé Adelbert, il s'agit comme d'un titre : « votre maternité »<sup>3</sup>. Dans la lettre 160, une abbesse du nom d'Hazzecha, fait appel au sens maternel d'Hildegarde<sup>4</sup>. Enfin dans la lettre 231, l'abbesse Mechtilde écrit dans le même sens<sup>5</sup>.
- 20 Les emplois de Jean de Würzburg, au XII<sup>e</sup> siècle, comme ceux de Thomas d'Aquin dans la Somme théologique et dans le Commentaire aux Sentences au XIII<sup>e</sup> siècle, de Raymond Lulle au XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> siècle et du concile Vatican II sont pour la plupart relatifs à la maternité de Marie, plusieurs affirmant la vraie maternité de celle qui est demeurée vierge. Dans les passages où il n'est pas question de Marie, il s'agit aussi toujours de « maternité ». Le texte du XII<sup>e</sup> siècle attribué de façon douteuse à Hugues de Saint-Cher parle lui d'une « *maternitas sine corruptione* » et c'est donc toujours de Marie qu'il s'agit.
- 21 Nous ne pouvions pas manquer d'interroger la *Patrologia Latina Database* (PLD). Cette PLD est bien dangereuse parce que, non seulement elle représente un *status quaestionis* du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle lequel renvoie souvent à des éditions du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais opère bien des confusions dans la présentation des données puisqu'on y confond sans cesse titres d'auteurs et titres d'éditeurs, texte d'œuvres et résumés, prologue d'auteur et introduction d'éditeur. Même en n'interrogeant que les seuls auteurs dits 'médiévaux', c'est-à-dire les auteurs anciens, en excluant les commentaires modernes, on demeure face à bien des confusions. C'est dire qu'il s'agit d'un instrument à manier avec grande prudence et qui, pour le moins, requiert le retour aux volumes imprimés et aux éditions plus récentes. C'est ainsi qu'il faut rayer quantité de réponses obtenues pour l'interrogation '*maternitas*' sous quelque forme que ce soit. C'est surtout vrai pour toutes les attestations qui paraissent anciennes<sup>6</sup>. Ceci dit, on retrouve (évidemment) le texte cité de Jean Scot puis, au XII<sup>e</sup> siècle, celui de Jean de Würzburg, ainsi que le pape Calixte II. S'il faut écarter une soi-disant attestation de Bernard de Clairvaux, il convient d'ajouter quelques textes qui sont tous du XII<sup>e</sup> siècle. Il n'y a donc rien de nouveau en ce qui concerne l'essentiel de ce que nous avons remarqué. La conclusion est claire : le lemme *maternitas* n'est pas attesté selon l'état de notre documentation avant le IX<sup>e</sup> siècle. La création de Jean Scot est particulière et correspond à la terre-mère ; au XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle on conçoit le terme de *maternité* et il est repris particulièrement par Thomas d'Aquin au XIII<sup>e</sup> siècle.
- Qu'en est-il de la « langue maternelle » ?

- 22 Il me reste à faire une dernière remarque. Dans le sillage de la création du terme *maternitas* – « maternité » au XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle, il faut rechercher l'attestation du concept de langue maternelle. L'adjectif *maternus* est bien attesté dans l'antiquité. Pour l'association avec *lingua*, il n'y a pour cette période qu'une seule attestation, à savoir les *Métamorphoses* d'Ovide au livre IV, vers 670 : *maternae pendere linguae*. Il ne s'agit pas là de la langue maternelle, mais du « langage de la mère ». Ainsi lit-on dans la traduction de Georges Lafaye : « Andromède payait d'un châtement immérité le langage insolent de sa mère... ». Il faut précisément attendre le XII<sup>e</sup> siècle pour voir apparaître le concept de langue maternelle. On est donc dans un même univers où l'on utilise '*maternitas* – « maternité »' et '*lingua materna* – « langue maternelle »'. *Sermonem facit materna lingua ad intelligendum omnibus*, disent clairement des *Consuetudines canonicorum*. Guibert de Nogent, décédé en 1124, et Philippe de Harveng, mort en 1183, parlent eux aussi de la *materna lingua*, comme d'autres auteurs du XII<sup>e</sup> siècle tels Wibald de Stavelot, Pierre le Peintre (vers 1100), Jean Beleth, élève de Gilbert de Poitiers, et, après eux, Guillaume Durand ou Thomas a Kempis. Quand les anciens parlent de ce que nous concevons comme 'langue maternelle', ils s'expriment comme Lucrèce ou Cicéron au premier siècle avant notre ère, en utilisant l'expression *sermo patrius*.
- 23 Ce qu'il importe de souligner – toujours du point de vue de la méthode –, c'est que cette expression de 'langue maternelle' ne semble pas attestée avant le XII<sup>e</sup> siècle et que cependant la lecture de traductions, même faite par d'éminents chercheurs, risque bien de brouiller les pistes. Ainsi la *Vita Karoli Magni* d'Eginhard éditée et traduite par Louis Halphen en 1923. À lire la traduction, il est question pour Charlemagne de la langue maternelle : « Il parlait avec abondance et facilité et savait exprimer tout ce qu'il voulait avec une grande clarté. Sa *langue nationale* ne lui suffit pas, il s'appliqua à l'étude des langues étrangères et apprit si bien le latin qu'il s'exprimait indifféremment en cette langue ou dans sa *langue maternelle* » (paragraphe 25). Or dans ces deux passages il n'est pas question dans le texte de 'langue maternelle'. Le premier passage correspond à '*patrio tantum sermone contentus*' et le second à '*patria lingua*', c'est-à-dire dans les deux cas à l'adjectif *patrius* et non pas à *maternus* ! Il est dès lors intéressant de noter tous les emplois de *lingua patria* ou de *patria lingua*. On retrouve fréquemment l'expression depuis Ambroise de Milan et Augustin d'Hippone jusqu'aux auteurs du XII<sup>e</sup> siècle. Sigebert de Gembloux l'emploie notamment dans sa célèbre chronique. Mais un fait est patent : ce n'est qu'à partir du XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle que l'on parle au sens strict de « langue maternelle »
- 24 Nous avons étudié les emplois du terme *maternitas* – *maternité* et constaté, qu'après un décalque particulier du grec daté du IX<sup>e</sup> siècle, il émerge au XI<sup>e</sup> siècle et est devenu un terme reçu au XII<sup>e</sup>, bien que demeurant relativement rare. N'oublions cependant pas d'examiner les attestations de *paternitas* ! Apparemment il ne s'en trouve aucune avant l'époque chrétienne ! Le *Thesaurus formarum totius latinitatis* ne révèle aucun exemple et le *Thesaurus linguae latinae* note que ce lemme est attesté depuis *l'Itala* (une ancienne version latine pré-hiéronymienne de l'Écriture) dans la langue des chrétiens ; les premiers auteurs qui utilisent le mot se situent au IV<sup>e</sup> siècle. De fait, dès l'époque patristique, les attestations sont nombreuses. Seul *fraternitas* connaît quelques rares usages antiques, mais deux datent du second siècle et les treize autres sont tous du « second siècle douteux » alors que par ailleurs l'antiquité atteste largement les formations lexicales en *-tas*. C'est l'époque patristique qui en multiplie les emplois. Tout cela révèle combien le monde proprement antique est radicalement différent du monde

patristico-médiéval qui a engendré l'Europe moderne. Décidément le questionnement lexical rigoureux ne cesse de nous mener d'étonnement en étonnement !

---

## NOTES

1. *De divinis nominibus*, dans *Dionysiaca. Recueil donnant l'ensemble des traductions latines des ouvrages attribués au Denys de l'Aréopage*, éd. sous la direction de dom Ph. Chevallier, Bruges, 1937, p. 204. Cette édition a été republiée en quatre tomes par l'éditeur Frommann-Holzboog en 1989. Ce texte se trouve dans la *Patrologia latina* au tome 122, c. 1135A.
  2. La cinquième édition a paru chez Brepols à Turnhout en 2002 et la sixième édition qui paraît en ce printemps 2005 contiendra notamment les œuvres de Thomas d'Aquin où apparaît le lemme *maternitas*.
  3. « *De his et aliis super quibus maternitatem uestram nuntii nostri consuluerint* », *Corpus Christianorum, Continuatio Mediaevalis*, XCIA, p. 244.
  4. « *In tutela mea uestra post Deum maternitate dependet* », *ibidem*, p. 357.
  5. « *maternitati uestre ascribi optantes* », *ibidem*, p. 507.
  6. Jérôme - + 420 - (mentionné cependant avec un point d'interrogation) qui est un pseudo-Jérôme, Pierre Chrysologue - V<sup>e</sup> siècle -, alors qu'il s'agit d'une note éditoriale, Prudence - mort vers 405 - cité selon une situation identique, Ildefonse de Tolède - VII<sup>e</sup> siècle -, alors qu'il s'agit en fait d'un résumé d'éditeur... Toutes ces attestations anciennes sont donc fausses. C'est dire combien il faut se documenter de manière précise quant aux divers instruments de travail informatisés qui sont à notre disposition.
- 

## RÉSUMÉS

*Maternitas* est un terme qui n'apparaît dans aucun dictionnaire de l'antiquité. Il en est de même pour l'époque proprement patristique. Seules les bases de données informatiques intitulées *Thesaurus formarum totius latinitatis* et *Library of latin texts (CLCLT 5)* révèlent l'emploi le plus ancien : il date du milieu du IX<sup>e</sup> siècle (vers 858) et est dû à Jean Scot Erigène. Celui-ci transpose le terme grec *mètris* et la signification est « terre natale ». Le terme *maternitas* signifiant « maternité » semble bien être une création des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles et son emploi demeure relativement rare au cours du moyen âge. C'est au XII<sup>e</sup> siècle également qu'apparaît pour la première fois le concept de « langue maternelle ». On constatera à ce sujet que les traductions de textes latins peuvent fournir des informations erronées, ce qui montre la nécessité de recourir toujours au texte original. Il est piquant de constater que *paternitas* ne fait pas, lui non plus, partie du vocabulaire de la latinité antique et que *fraternitas* n'apparaît qu'au second siècle.

---

The term “*maternitas*” does not appear in any of the dictionaries of antiquity. The same goes for the strictly patristic era. Only the two electronic databases “*Thesaurus formarum totius latinitatis*” and “Library of Latin texts” (CLCLT 5) reveal the earliest usage of the word. It dates from the middle of the 9th century A.D. (ca. 858) and is attributed to John Scotus Eriugena. “*Maternitas*” renders the Greek term “*metris*” meaning “native country”. The term “*maternitas*” meaning “maternity” seems in fact to be a 11th-12th century creation ; its usage is fairly rare during the Middle Ages. In the 12th century the concept of “mother tongue” appears for the first time. This illustrates that translations of Latin texts can provide false information and it is always necessary to return to the original text ; it is intriguing to note that the term “*paternitas*” also does not belong to the vocabulary of Latin antiquity and the term *fraternitas* is used for the first time in the second century A.D.

## INDEX

**Mots-clés** : bases de données dictionnaires, histoire du vocabulaire occidental, langue maternelle, lexicographie latine, vocabulaire européen, dictionnaire

## AUTEUR

### PAUL TOMBEUR

Paul TOMBEUR, de nationalité belge, est professeur émérite de l'Université Catholique de Louvain où il a enseigné principalement la paléographie latine, la linguistique du latin vulgaire et médiéval et l'informatique appliquée à l'étude des textes. Créateur du Cetedoc qu'il a dirigé de 1968 à 2001, il est actuellement directeur scientifique du CTLO, Centre Traditio Litterarum Occidentalium, qui a pris la suite du Cetedoc pour les entreprises d'informatisation des documents latins. La liste de ses nombreuses publications peut être retrouvée dans le volume d'hommage de ses étudiants qui paraît cette année aux éditions Brepols et est intitulé *In principio erat uerbum*. À noter les collections qu'il dirige : les ILL (Instrumenta lexicologica latina), le TPL (Thesaurus Patrum latinorum), la CLCLT (Christian Library of Latin texts), le TF (Thesaurus formarum totius latinitatis a Plauto usque ad saeculum XXum), la BTL (Bibliotheca Teubneriana latina), l'ALD (Aristotelis latini database) et, nouvelle venue, la DLD ou Database of Latin Dictionaries.